

Le format PDF déforme les dessins words il faudra trouver autre chose

Démystification de la démonstration de l'expert

Ce relevé fait apparaître que la cote du fil d'eau du tuyau de 125 de la propriété de Monsieur ROIRAND serait au mieux de :

$19,594 - (0,16 + 0,125) + 0,0032 = 19,3122$ au passage sous le tuyau d'eau.

Ce relevé fait également apparaître que la cote du fil d'eau du raccordement à l'égout de 160 serait de $19,28 + 0,0175 + 0,0032 = 19,3007$, soit un dénivelé théorique de 1,50mm sur une longueur de 3,60m ce qui signifie une pente nulle donc inacceptable.

Vous y comprenez quelque chose ? moi non plus !

Les chiffres sont balancés au minimum, inaccessibles à des profanes (juges et avocats).

Ce doit être fait exprès pour que les dits juges et avocats puissent justifier de n'y rien comprendre et invoquer la nécessité d'une autre expertise en cas de contestation.

C'est tout un système bien lubrifié qui s'auto alimente.

Vicieux et dégueulasse.

J'ai déjà subi plusieurs experts et leurs prestations sont de véritables provocations. Ils viennent toujours les mains dans les poches, sans aucun outillage.

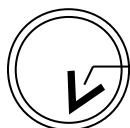
J'ai vu vérifier la planéité d'une dalle par un vieux bout de ficelle pourrie tendu sur une diagonale de 15 m, avec interdiction de rire.

De plus s'il avait pris la peine de faire quelque chose d'explicite ça lui aurait évité de ne faire **que des conneries qui vont me briser 12 ans de ma vie.**

Je commence de décoder la démonstration de l'expert pour la rendre accessible aux magistrats et aux badauds.

Qu'est-ce que la cote Fe (Fil eau) ?

C'est la cote du point intérieur le plus bas, par gravité naturelle, d'une section verticale de la canalisation



Exemple Fe 19,28 pour le collecteur public page suivante

Calculs et démonstration de l'expert :

Ce relevé fait apparaître que la cote du fil d'eau du tuyau de 125 de la propriété de Monsieur ROIRAND serait au mieux de :

$$19,594 - (0,16 + 0,125) + 0,0032 = 19,3122 \text{ au passage sous le tuyau d'eau.}$$

Ce relevé fait également apparaître que la cote du fil d'eau du raccordement à l'égoût de 160 serait de $19,28 + 0,0175 + 0,0032 = 19,3007$, soit un dénivelé théorique de 1,50mm sur une longueur de 3,60m ce qui signifie une pente nulle donc inacceptable.

nous voyons que l'expert commet une erreur de soustraction.

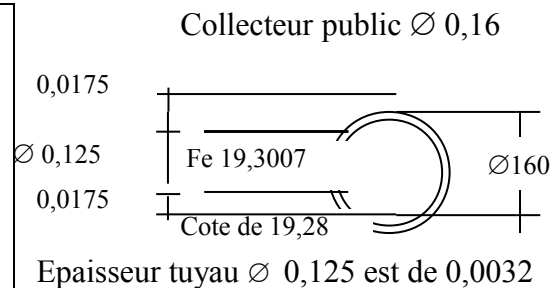
En effet $19,3122 - 19,3007 = 0,0115$ m soit **11,5 mm** et non pas ~~1,5 mm~~

connexion de l'assainissement de M. Roirand sur le collecteur public :

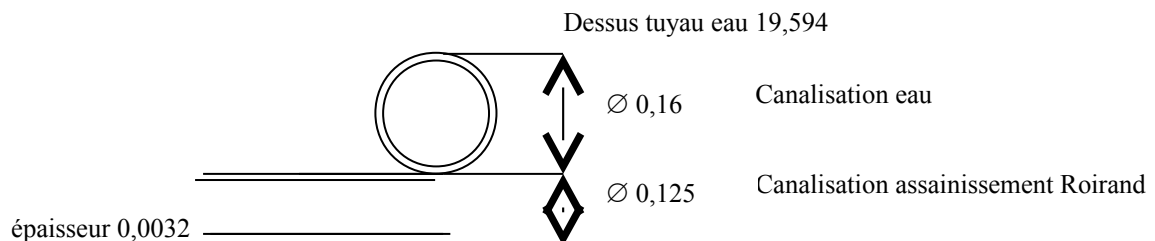
ici l'expert commet une deuxième erreur :

En effet la cote 19,28 est la cote Fe et non pas la cote sous le collecteur public.
Si l'épaisseur du tuyau de 0,16 est de 0,0032 alors nous avons :

Fe raccordement à l'égoût de 0,16 =
 $19,28 + 0,0175 = \mathbf{19,2975}$



passage sous le tuyau d'eau :



Fe maximum de l'assainissement Roirand sous la canalisation d'eau (en mètres) :

$$19,594 - 0,16 - 0,125 + 0,0032 = \mathbf{19,3122}$$

soit un dénivelé de : $19,3122 - 19,2975 = 0,0147$

sur une longueur de 3,60 m

soit une pente de 4 mm / mm ce qui est très acceptable

nous avons moins sur d'autres points du réseau notamment mon voisin M. Rousseau et mon autre voisin M. Gilard qui a certainement une pente pratiquement nulle en un point de son réseau voir xxxx

l' expert ne démontre nulle part que la tabouret de 1,30m était impossible

En effet, la seule démonstration de l' expert est faite par rapport à l' existant, ce qui entre dans le chapitre «état de l' assainissement et recherche des solutions » mais ne permet aucunement d' affirmer

qu' une canalisation d' eau se serait trouvé sur le tracé de la canalisation d' assainissement partant d' un tabouret Roirand de 1,30m.

ce qui est la troisième connerie.

Repartons de sa conclusion même erronée :

Nous n' allons même pas nous servir de la mauvaise pente calculée !

Le Fe maximum (maintenant nous savons ce que c' est) sous la canalisation d' eau et de 19,3122 m comme il le dit.

Un tabouret de 1,30m aurait un Fe de 19,69m (relevé Rolland) – 0,42m (différence entre le tabouret de 0,88m (1) et celui de 1,30m) soit 19,27m

Nous voyons que $19,27 < 19,3122$ et comme **la canalisation** part en pente depuis le tabouret Roirand en passant sous la canalisation d' eau il est certain qu' elle **ne rencontrera jamais la canalisation d' eau quel que soit la pente.**

Par contre le collecteur public a été placé trop haut.

Pourquoi ?

Il aurait été correct que l' expert le demande.

(1) d' après le dire de M. Roirand le tabouret actuel correspondant à un Fe de 19,69 est de 0,88m.

On pouvait déduire que le collecteur public était trop haut sans creuser !

le Fe pour un tabouret de 130 cm est de 19,27 m

le Fe du collecteur public est de 19,3007 m

sans creuser on voit que

le collecteur public est plus haut que le départ du tabouret de M. Roirand !

quatrième connerie

Pour montrer la possibilité d' un tabouret de 130 il faut faire fi de l' existant et construire le petit plan projet qui aurait dû être calculé pour M. Roirand.

La canalisation d' assainissement part donc d' un tabouret de Fe 19,27 m

Disons que la pente sera au minimum de 3 mm/m (elle est moins importante en d' autres points du réseau).

Sur une distance de 6,5 m

Soit un dénivelé de $3 \times 6,5 = 19,5$ mm

Le collecteur public doit être d' un Fe maximum de 19,2505 m

❶ Donc le collecteur étant de Fe 19,3007 a été placé trop haut.

❷ La canalisation d' assainissement qui a un Fe inférieur à 19,27 en tout points ne touchera pas la canalisation d' eau où le Fe critique est 19,3122 m

j' ai été le seul a maintenir cette vérité

et on voudrait me faire porter le chapeau
(merci marcelle)